OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

Consultation sur le secteur Saint-Ferdinand

Questions pour rédiger votre opinion

Le questionnaire qui suit fait partie du processus d'audition des opinions. Chaque commentaire sera porté à l'attention des commissaires qui les analyseront et rédigeront le rapport de consultation ainsi que les recommandations qui seront remis aux élus de la Ville de Montréal. C'est pourquoi nous vous demandons de respecter les règles de l'OCPM et de vous identifier pour que votre opinion soit prise en compte. Vos commentaires ainsi que votre nom seront publiés sur notre site Web. Vos autres coordonnées personnelles sont pour l'usage de l'OCPM uniquement et elles ne seront pas publiques.

Date limite de réception des questionnaires : 27 septembre 2021

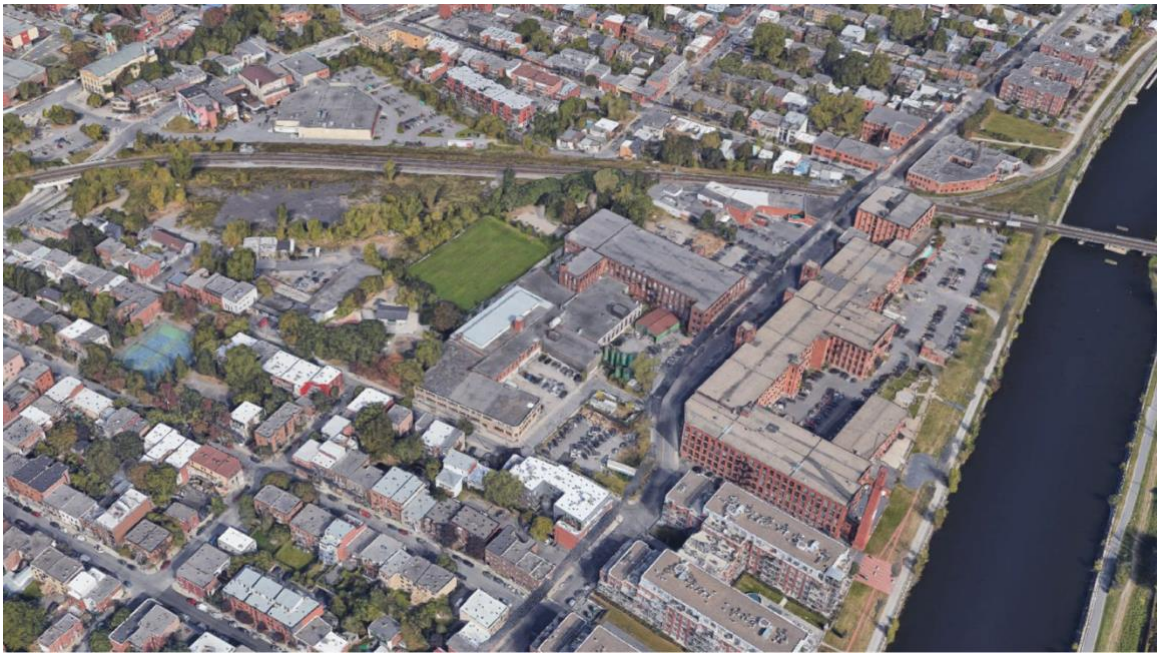

Sur quoi porte la consultation?

L'avenir du secteur Saint-Ferdinand
Le secteur visé par la consultation se situe dans le quartier Saint-Henri. Il est compris entre les rues Notre-Dame Ouest, Saint-Ferdinand, Saint-Ambroise et la voie ferrée du CN. Le secteur inclut deux grands terrains à développer, le 257 rue Saint-Ferdinand et le 4035 rue Saint-Ambroise, ainsi que d'autres propriétés à consolider. Le secteur fait face à des enjeux importants : la proximité des activités ferroviaires, le maintien d'activités économiques existantes et les besoins en logement. L'objectif de cette consultation est d'obtenir l'avis de la population sur leur vision d'avenir pour le site ainsi que sur les grands principes de son aménagement.

Donnez votre avis!
L'OCPM vous propose quelques questions ouvertes sur des thèmes liés au secteur afin de stimuler votre réflexion et que vous nous disiez ce que vous en pensez, notamment sur les sujets suivants :

1. Vocation
2. Habitation
3. Mobilité
4. Développement durable
5. Équipements collectifs

Il est également possible d'utiliser le thème « *autres opinions* » afin de vous exprimer sur tout sujet qui vous préoccupe ou vous intéresse.

Thème 1 : vocation

L'arrondissement du Sud-Ouest veut requalifier le secteur Saint-Ferdinand tout en conservant les usages commerciaux, industriels et résidentiels actuels. Le redéveloppement vise à privilégier une mixité d'usages compatibles les uns avec les autres.

Sur la partie nord du site sont actuellement prévues des hauteurs maximales de 2 à 4 étages, alors que sur la partie au sud du parc Louis-Cyr permet de 2 à 6 étages.

Figure 1 : usage commercial à proximité du secteur Saint-Ferdinand

Figure 2 : vue sur le centre-ville

À titre indicatif, voici quelques questions pour guider votre réflexion

- Qu'aimeriez-vous voir sur les terrains du secteur?
- Quels sont les principaux besoins en ce qui concerne les commerces et services de proximité?
- Quels sont les paramètres qui devraient guider les nouveaux projets (hauteurs, densité, usages, architecture, etc.)?
- Y a-t-il des vues à préserver (vers où, depuis quel endroit)?
- Qu'est-ce que les bâtiments existants du site représentent pour vous?

Thème 2 : habitation

L'arrondissement du Sud-Ouest souhaite densifier le secteur Saint-Ferdinand, entre autres, à des fins résidentielles. Compte tenu de la proximité de la station Place Saint-Henri, le secteur peut aussi être considéré comme une zone propice à l'augmentation du nombre d'unité et à la révision des hauteurs permises.

D'ailleurs, il importe de rappeler que les terrains sont privés et que des développements résidentiels seront soumis au Règlement pour une métropole mixte.

Figure 3 : Exemple de bâtiments existants

<u>À titre indicatif, voici quelques questions pour guider votre réflexion</u>

- À quels types de clientèles l'offre de logements devrait-elle principalement répondre et dans quelles proportions (pour familles, pour personnes âgées, pour étudiants, etc.)?
- Quels types de logements devraient être privilégiés et dans quelles proportions (condo, plex, logement social, logement abordable, etc.)?

Thème 3 : mobilité

Le secteur Saint-Ferdinand est bordé par les rues Saint-Ferdinand, Saint-Ambroise et la voie ferrée du Canadien National (CN). Il se situe à proximité de la station de métro Place Saint-Henri et de la principale artère commerciale du quartier, la rue Notre-Dame.

Figure 4 : l'offre de stationnement

Figure 5 : mobilité à l'intérieur du site

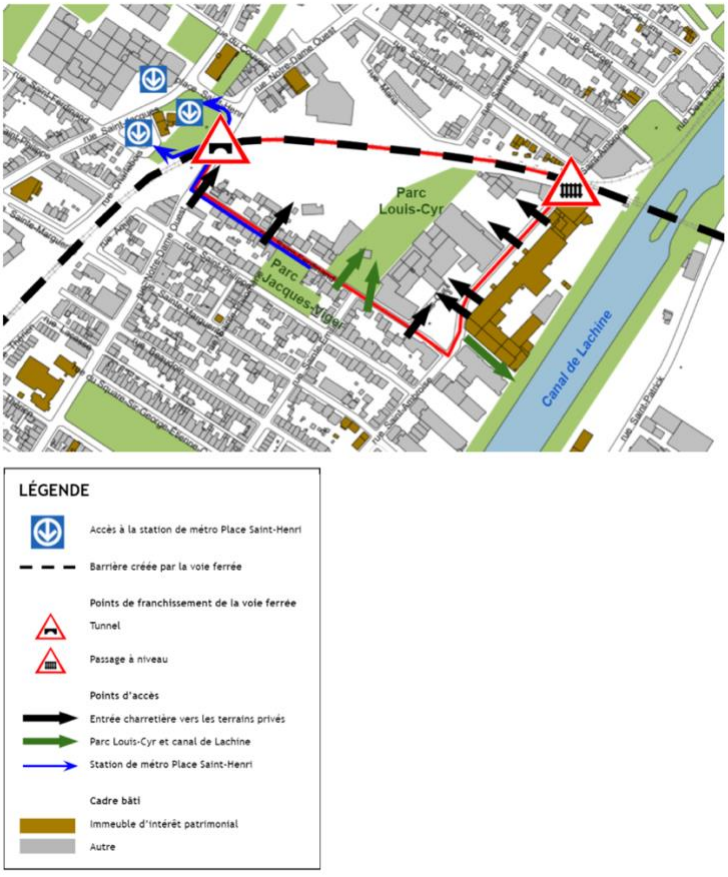

À titre indicatif, voici quelques questions pour guider votre réflexion

- Que pensez-vous de l'offre en transport dans le secteur et y a-t-il d'autres formes de transport à consolider ou à développer?
- Vivez-vous des situations problématiques lors de vos déplacements dans ce secteur ? Avez-vous des suggestions pour les résoudre?
- Comment entrevoyez-vous la mobilité à l'intérieur du site? Comment entrevoyez-vous la mobilité vers et depuis le site?
- L'arrondissement souhaiterait interdire toute nouvelle offre de stationnement sur le site. Qu'en pensez-vous?

Thème 4 : développement durable

L'arrondissement du Sud-Ouest désire réaliser un développement exemplaire qui s'inscrit dans une volonté de transition écologique et qui respecte les objectifs en matière d'environnement de la Ville de Montréal (Montréal durable, Plan climat, Plan d'action canopée, etc.).

Figure 6 : végétation sur le site

À titre indicatif, voici quelques questions pour guider votre réflexion

- Quels sont pour vous les éléments déterminants de l'exemplarité des projets?
- Quelles sont les mesures de gestion environnementale souhaitables pour le site (eaux, énergie, constructions, matières résiduelles, etc.)?
- Quel vis-à-vis du chemin de fer? Quelles mesures devraient être mises en place pour en contrer les nuisances?
- Quels sont pour vous les éléments déterminants de l'exemplarité des projets?

Thème 5 : équipements collectifs

On retrouve plusieurs équipements collectifs aux alentours du secteur Saint-Ferdinand : école secondaire Saint-Henri, parc Louis-Cyr, parc Jacques-Viger, abords du canal de Lachine, caserne de pompier, piscine Saint-Henri, etc.

Figure 7 : terrain de basketball à proximité du parc Louis-Cyr

Figure 8 : terrain de soccer à proximité du parc Louis-Cyr

À titre indicatif, voici quelques questions pour guider votre réflexion

- Que pensez-vous de l'offre actuelle en équipements collectifs, autant pour leur quantité que pour leur qualité?
- Que pensez-vous des installations du parc Louis-Cyr?
- Y a-t-il d'autres besoins en équipements collectifs pour le secteur?
- Quel impact aurait l'arrivée de nouveaux résidents et travailleurs sur l'offre en équipements collectifs?

Autres opinions

Y a-t-il d'autres éléments importants à considérer?